

1 allée des tilleuls
17430 LUSSANT
05.46.84.52.95

COMMISSION MEDECIN

A LUSSANT le 15-12-2010

20h 00– 22h 45

Compte-rendu

Présents : Drs Audier, Binder, Dezeix, Gabirot, Lebigre, Lecroart, Sorbé, Sorrentino, Valette

Excusés : Drs Baron, Bossuet, Caron, Clauzet, Dominault, Guibert, Lapègue, Mareschal, Ventrou.

1- Infos de fonctionnement:

- Il est rappelé les nouveaux tarifs à partir du 1^o janvier 2011, suite à l'augmentation du C.
- Tous libéraux :
 - Réunions de synthèse : animateur : **115 €** Frais de déplacement non indemnisés.
 - Réunions de synthèse : participant : **92 €** Frais de déplacement non indemnisés.
 - Commission de travail : animateur : **115 €** Frais de déplacement non indemnisés.
 - Commission de travail : participant : **92 €** Frais de déplacement non indemnisés.
 - Séance de prévention collective : **207 €** par séance. Frais de déplacement : **0,489 €**/km Aller-Retour à partir de son lieu de travail habituel.
 - Animateur de formation : **92 €** par séance. Frais de déplacement : **0,489 €**/km Aller-Retour à partir de son lieu de travail habituel.
 - Comité de pilotage : **92 €** Frais de déplacement non indemnisés
- Médecins :
 - bilan d'entrée de suivi ou de clôture : **35 €** pour chaque bilan, avec un maximum de 2/ patient/ an.
- Psychologues :
 - entretien : **46 €** pour chaque bilan, avec un maximum de 2 séries de 4 séances/patient/an .
- Procédure concernant la possibilité d'obtenir pour certains patients 4 séances de psychologues supplémentaire dans les 12 mois : (suite au comité de pilotage du 26 octobre)
 - le dossier est abordé en réunion de synthèse
 - la demande est transmise par le responsable du groupe au coordinateur d'Icares
 - le coordinateur d'Icares demande le feu vert financier auprès de la comptabilité,
 - le coordinateur d'Icares renvoie sa décision au médecin suivant le patient et au responsable du groupe
- Les possibilités d'utilisation des kits urinaires
- Il est présenté le projet de convention, négocié actuellement avec le centre de Méthadone de Saintes. Il propose aux médecins de réseau participant effectivement aux réunions de synthèse de réaliser le bilan médical en remplissant un document issu du centre méthadone.
- Un point est fait sur les fonctionnements des réunions de synthèse site par site : on remarquera que certains préservent un temps de réunion pour parler des modes de fonctionnement ou d'organisation. D'autres invitent des personnes extérieures.

	moment	fréquence	Temps d'organisation	Temps patient	Invités extérieurs
La Rochelle	midi	11	oui	oui	oui
Rochefort	midi	8	oui	oui	non
Saujon	soir	5	oui	oui	non
Royan	midi	5	?	non	oui
St Jean	midi	3	?	oui	oui
Montguyon	1	?	?	?	?
Surgères	soir	4	?	oui	?
Bressuire	midi	?	?	?	Non
Saintes	matin	7		oui	oui
Niort		2			
Ruffec		1			

2 - Informations issues du réseau régional :

- une campagne d'information vers les pharmaciens est engagée au niveau régional, les Dr Sorbé, Chavagnat, Binder et Mr Pénicaud y sont engagés.
- Une proposition de Délégué de Santé Publique va être déposée au budget 2011 en région pour commencer une information ciblée avec retours de terrain sur le Sud-Deux-Sèvres
- Un répertoire d'adresses « addictologie » réparties par territoire de « pays » sera fait pour 2011.
- Il sera fait appel à 10 volontaires pour participer en 2011 à une étude en double aveugle contre placebo concernant l'intérêt du Baclofène dans les dépendances à l'alcool.
- Une étude d'un chef de clinique (Xavier Lemerrier) va porter en 2011 sur les profils des médecins selon leur prescription de BHD. Certains d'entre nous seront contactés pour interviews.
- Un interne fait sa thèse sur les raisons de la faible pénétration du générique (17%) dans le marché de la BHD, situation unique dans la pharmacopée française.
- Un autre travaillera avec la santé scolaire sur une vaste enquête concernant entre autres les conduites à risques des adolescents.
- Le Dr Gabriot nous fait part des sollicitations directes issues des SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation). Le Dr Binder participe aux stages alternatives aux poursuites organisés par Synergie dans un contrat avec la Justice.

3 - Etude des questions Talos :

L'ensemble des participants a passé au crible chaque question du logiciel TALOS. Après discussion, les décisions suivantes ont été prises :

- La question 7 « études » : on garde la question telle quelle en précisant : « **les personnes en rupture scolaire sont à coter 1, ceux qui ont un travail continu mais sans qualification sont à coter 3** »
- La question 13 pose problème mais on laisse en l'état
- La question 28 est à reformuler ainsi : « **ivresses alcooliques / la dernière ivresse date de :** »
- La question 37 est délicate mais on laisse le médecin se faire une idée
- La question 39 est capitale car elle caractérise le projet du suivi. On propose le libellé complémentaire suivant : « **Noter ici l'objet de préoccupation prioritaire pour les 6 mois à venir.** »
- La question 50 appelle à inclure dans la fiche identification un nouvel item : « **je suis actuellement le médecin traitant de ce patient : oui/non** » et à la question 50 on ajoute : « **coter 1 si je suis le médecin traitant depuis longtemps** ».
- La question 65 explore la satisfaction du patient vis-à-vis de la globalité de sa prise en charge. On pourrait y ajouter « **c'est une estimation approchant le soutien ressenti dans les dernières semaines passées.** »